

**LA FEMME AURASSIENNE À TRAVERS LES PLUMES DE MATHEA GAUDRY,  
GERMAINE TILLION ET ANNA GREKI****THE AURASSIAN WOMAN THROUGH THE FEATHERS OF MATHEA GAUDRY,  
GERMAINE TILLION AND ANNA GREKI**

Tarek BENZEROUAL  
Université Batna 2 / Algérie  
tarekbenzeroual@yahoo.fr

*Résumé* : La présente recherche s'inscrit dans un champ interdisciplinaire afin de lever le voile sur la région des Aurès pendant l'époque coloniale et plus précisément au début du XXe siècle. Les Aurès ; une région connue pour sa diversité ethnographique, culturelle et aussi linguistique. La femme est au centre de la réflexion où nous avons fait appel à des auteures françaises ayant vécu dans la région pour mesurer le regard de l'Autre sur la femme aurassienne.

*Mots-clés* : Aurès, Femme algérienne, Histoire, Mathéa Gaudry, Germaine Tillion, Anna Greki, Ethnographie.

*Abstract*: This research is part of an interdisciplinary field in order to lift the veil on the region of Aurès during the colonial era and more precisely at the beginning of the XXth century. Aurès, a region known for its ethnographic, cultural and also linguistic diversity. The woman is at the center of the reflection where we called on French women authors who lived in the region to measure the gaze of the Other on the Aurassian woman.

*Keywords*: Aurès, Algerian women, History, Mathéa Gaudry, Germaine Tillion, Anna Greki, Ethnography.

\* \* \*

Après la première guerre mondiale, l'Europe s'ouvre sur une ère d'euphorie, les années 20 qu'on appelle « *les années folles* » : la femme s'émancipe, on s'étourdit, on se distrait et on danse le charleston. On applaudit les pièces de Jules Romains (*Knock*), de Marcel Proust (*Marius*), de Marcel Achard (*Jean de la Lune*) et de Sacha Guitry (*Deburau*). Le cinéma devient parlant.

Cette période, qualifiée en Europe et particulièrement en France de « *Belle époque* », était marquée en Algérie par une triomphante société coloniale, occupée aux fastes préparatifs de célébration d'un centenaire de la présence française. Célébration qui coïncidait avec un temps de paix et le succès de l'empire nord-africain dont Alger était la capitale.

Signalons que cette période a été florissante, après les écrits des militaires, dans deux types de littérature dans le pays. L'un était nourri par celle dite exotique et plus tard celle du

mouvement algérien (romans, essais, etc.) L'autre est caractérisée par des travaux universitaires plus spécifiques, l'Algérie et sa société.

Ce centenaire a été l'occasion pour l'édition de nombreux travaux scientifiques : parmi ceux qui nous ont intéressés, celui de Mathéa Gaudry, née au département de Constantine, elle a manifesté beaucoup d'intérêt et de passion à la femme chaouïa, elle a décrit les pratiques sociales culturelles de la femme chaouïa dans un ouvrage intitulé *La Femme Chaouia de l'Aurès* où elle n'a pas caché toute son attirance par le pays des Aurès, en décortiquant le mode de vie des femmes chaouïas.

Puis, nous avons pensé à une autre femme française de souche, mais son attachement au pays chaoui ne laisse personne indifférent. Il s'agit de l'ethnologue, Germaine Tillion, qui s'intéressera à la région des Aurès, suite aux recommandations de son directeur de recherche. Une mission dans les Aurès où vivent des tribus berbères les Chaouïa. Les objectifs assignés à cette enquête à la fois sociologique et ethnologique sont mieux connaître les usages, croyances, lois et techniques des habitants de l'Aurès.

Enfin, nous ne pouvons rester sans approcher Anna Greki, née dans le petit village de Manâa à 77 km au Sud-Ouest de Batna, capitale des Aurès. Sa vie a été un combat mené pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie. Elle a donc connu toutes les phases de l'évolution de la femme chaouïe d'une part et la révolution depuis sa terre natale, d'autre part, jusqu'à son exil forcé par le colonisateur.

Notre travail porte sur des chercheuses, ethnologues et poétesses venues de divers horizons, et précisément la France afin de pouvoir mesurer le regard de l'Autre et sa fascination pour le mode socioculturel de la région des Aurès et en particulier la femme aurassienne. Puis l'évolution de cette femme dans un contexte spatio-temporel des plus difficiles.

C'est ce qui nous a amené à nous interroger sur la place de la femme et son évolution à travers trois regards différents par l'orientation de chacune des trois femmes qui ont marqué l'Histoire et la mémoire de la région des Aurès. Autrement dit comment M. Gaudry, G. Tillion et A. Greki ont-elles décrit minutieusement le mode de vie des femmes des Aurès en respectant chacune son domaine ?

La réussite de cette description émanerait d'une connaissance presque intime de la région des Aurès, de sa langue, de ses mœurs par les trois femmes qui y sont nées (Gaudry et Greki), et vécue (Tillion) dans la région.

Il semblerait qu'elles se sont attachées à l'Algérie et les Aurès comme de nombreux Européens qui ont eu un rapport affectif avec ce pays ; une Algérie française dominante ou une Algérie algérienne dominée et dépossédée de son Histoire et de sa mémoire. Donc, ce travail répondra et reprendra l'histoire de la femme aurassienne du début du XX<sup>e</sup> siècle, à travers des recherches sociologiques, ethnographiques et littéraires menées par les trois femmes citées ci-dessus.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons usé de différents ouvrages, archives, des sites électroniques, d'œuvres afin de pouvoir faire le tour de la question des Aurès. La méthode préconisée est de décrire les documents en notre possession. Donc cette étude descriptive nous a imposé trois phases dont chacune sera réservée à un domaine bien précis relatif aux trois femmes.

## 1. Situation géographique des Aurès

Les Aurès concernent la région algérienne de l'Aurès, et d'un point de vue géographique, le massif de l'Aurès, situé dans la partie orientale de l'Atlas saharien. L'ensemble comprend plusieurs montagnes, des plaines et des forêts. Ils sont traversés par des rivières (Oueds), donnant naissance à de nombreux canyons comme ceux de Rhouffi, Tighanimine ou El-Kantara. Le massif est limité au Sud par le désert du Sahara (wikipédia). Selon Ammar Negadi, dans son article sur la géographie de cette région, à l'Est, les monts d'Aurès englobent tout Souk Ahras à Negrine, et dépassent la frontière tunisienne. Egalement, ils dépassent M'daourouch et longent Tébessa (Aurès Nemamcha).

Les Aurès s'étendent vers le Sud-Ouest de la Wilaya de Biskra à Negrine et contournent Ain Naga et Zeribet El-Oued. Vers l'Ouest, les limites des Aurès atteignent la petite kabylie. Ils comprennent une partie de la Wilaya de Sétif et de la Wilaya de Mila. Le contour passe par les régions de Ain Oulmane, Boutaleb, de Magra, de Barika et de M'doukal. Vers le Nord, les Aurès comprennent une partie de Sétif, d'El-Eulma et d'Ain-Mila, de Sigus et d'Oum El-Bouaghi.

D'autres géographes limitent les Aurès et désignent la ville de Batna comme étant la capitale des Aurès. Certains voient que les Aurès comprennent deux Wilayas : Batna et Khenchela. D'autres, par contre, font de l'ensemble des Wilayas respectives : Batna, Khenchela et Oum El-Bouaghi toute la région des Aurès. Nous examinons ce volet, à travers l'Histoire de cette région et les conditions sociales de la femme chaouia de l'époque coloniale du début du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Mode d'existence, rôle politique et social

Née dans le département de Constantine, Mme Gaudry a toujours été attirée par le pays des Aurès « *cette citadelle berbère* ». L'Aurassienne est identifiée à la captivante image de Dihia appelée aussi Kahina, dont l'épopée a été l'un des repères de la grande Histoire de l'Algérie. Avec Gaudry la tâche est d'investir le champ des pratiques sociales et culturelles de la femme chaouia à travers les principaux moments de sa vie et de ses statuts sociaux correspondants.

Selon les travaux de Gaudry, il est permis de supposer que chez les Chaouia de l'Aurès, comme chez les autres Africains sédentaires, la famille naquit de la guerre (Masqueray, 1886) et qu'elle fut alors une communauté de bien, de misères, de joies au service de laquelle chacun apportait ce qu'il pouvait : sa force ou son dévouement. Dans cette communauté où la liberté individuelle était inconnue et que gouvernait l'ancêtre, il est probable que les femmes subvenaient à tous les besoins de la vie économique pour permettre aux hommes de la tribu d'aller guerroyer contre ceux des tribus voisines, comme l'ont fait et comme le font peut être

encore les femmes des montagnards berbères du Maroc (Mouliéras, 1929), ajoutant à cette obligation celle de remplir les vides que la vieillesse et le combat faisaient parmi les hommes.

Depuis l'occupation française, il y a eu un changement à la suite duquel la cité aurassienne a perdu sa prépondérance au profit d'une nouvelle organisation ; toutefois son activité se manifeste encore de diverses manières telle que les Jmâ'a (groupe d'hommes notables du village) qui existent jusqu'à nos jours, elles se réunissent soit à la mosquée, soit sous un arbre ou sur une place du village, ces Jmâ'a procèdent aux mariages, divorces... etc. Il leur arrive même de juger des individus déjà relaxés par la Cour criminelle ou le tribunal répressif de Batna.

Quant à la famille, elle est basée sur le patriarcat contrairement à la famille targuie dans laquelle, selon le vieux proverbe populaire : « c'est le ventre qui tient l'enfant ». Les enfants des deux sexes tant qu'ils sont célibataires, vivent sous le toit paternel, à moins que les fils ne soient amenés par les nécessités de l'existence à s'éloigner quelque peu du groupe agnatique<sup>1</sup>. Au moment du mariage, les filles se séparent définitivement de leurs parents pour suivre leur époux, les fils restent dans la maison paternelle ou construisent des habitations aussi rapprochées d'elle que possible. En règle générale, l'ensemble d'une famille est donc réuni dans un même groupe de maisons. Les ménages ont l'habitude de s'assembler à l'occasion des cérémonies comme naissances, mariages, décès et fêtes religieuses.

Dans le groupement familial, l'ancêtre occupe la place la plus importante, il est le chef honoré, consulté et obéi. Le respect qui l'entoure se manifeste dans les plus petits événements de l'existence comme dans les cas les plus graves tels que : mariages, divorces, affaires d'intérêts, de conseils, car il est de règle que l'intérêt particulier s'efface devant celui de la famille. La malédiction, l'exhérédation (deshériter un fils du testament) sont les sanctions qu'il serait en droit d'infliger au fils qui ne s'inclinerait pas devant sa volonté. Il conserve son autorité sa vie durant, à moins que, très âgé ou malade, il ne juge préférable d'en déléguer l'exercice à celui de ses fils qu'il considère le plus capable de le remplacer.

Quant à la femme, elle occupe dans cet ensemble une place qui, d'abord subalterne, devient de plus en plus considérable à mesure qu'elle avance en âge. Elle ne joue aucun rôle officiel dans la cité, ne fait pas partie de Jmâ'a, mais il lui arrive rarement d'intervenir dans les affaires publiques en pesant sur la volonté de son mari.

L'hospitalité est également de règle dans les Aurès. La protection accordée à un étranger par une famille est inviolable ; on peut la comparer au droit d'asile d'aujourd'hui. La femme, jouit également de cette protection qui lui est due, est la sauvegarde de ses hôtes. Jadis, au temps des luttes entre tribus, l'individu qui se réfugiait chez elle était à l'abri, nul n'eût osé le toucher ; qu'en cas de rixe sa simple intervention, son seul cri : « El-Ahnâ ! L'Ahnâ » (paix, tranquillité) arrête le combat. C'est là un privilège que les hommes lui reconnaissent d'eux-mêmes.

---

<sup>1</sup> Famille où la filiation se fait par les mâles.

### 3. La fille

#### 3.1. La naissance

La naissance d'une fille n'est jamais désirée par les familles chaouias. La mère, elle-même, pour satisfaire l'orgueil familial, souhaite la venue d'un garçon et il n'est point rare qu'elle demande à la magie d'assurer la réalisation de ses vœux.

Dès que la matrone a reçu la petite fille, l'une des femmes de la maison, généralement une grand-mère, se charge de porter la nouvelle au père, qui selon les convenances, attend à proximité de la demeure, se contentant d'interroger discrètement, de temps à autre, les parentes ou voisines. Il la voit apparaître et devine déjà qu'il n'a pas lieu de se réjouir : pas de you-you d'allégresse, pas de précipitation à annoncer la nouvelle, elle vient sans hâte et de manière de consolation : « Celui qui t'a donné une fille, peut te donner un garçon, car, Dieu soit loué, la mère est saine et sauve. »<sup>2</sup> Le père quant à lui reçoit la nouvelle sans colère, avec toute l'indifférence qu'elle comporte, elle n'est annoncée à personne et le silence tombe sur l'événement.

En fait cette froideur s'explique par le fait que la fille ne fait qu'apporter à ses parents une charge nouvelle, que rien ne compensera dans l'avenir, elle ne conservera pas le patrimoine des aïeux, ne défendra pas l'honneur de la famille, ni celui de la cité, ne sera pas à même de protéger ses parents quand ils seront vieux ; au contraire, elle les quittera, au moment de son mariage pour suivre son époux et faire la prospérité d'une autre maison.

Toujours dans cette époque lorsqu'on demandait aux vieux : combien avez-vous d'enfants ? Ils répondent par le nombre de garçon, les filles ne sont pas comptées. Gaudry a posé à cette question à plusieurs notables et elle a obtenu toujours la même réponse. Selon le vieux adage de la région des Aurès : « Les fils de nos fils sont nos fils, les fils de nos filles sont étrangers » (Marçais, 1998 : 8).

Le septième jour après la naissance, le père, le grand père ou l'oncle choisit le nom de l'enfant parmi ceux des parentes décédées ou encore un tâleb indique celui qui lui paraît le plus propice en raison du moment de la naissance et si au bout de quelques jours, le bébé semble maladif, on doit au tâleb de changer l'appellation.<sup>3</sup>

Voici quelques noms de femmes qui méritent une étude onomastique : Afia, Ahniya, Aicha, Aljiya, Ambarka, Aziza, Batta, Baya, Chikha, Fatma, Fatouma, Fiyala, Ghaliya, Hannouna, Houria, Keltoum, Khadidja, Khoukha, Ourida, Yamina, Zohra, Zouza et bien d'autres...

#### 3.2 Droits et obligations de la fille

L'Aurassienne est soumise à la puissance paternelle jusqu'à son mariage, quel que soit son âge. Son père doit assurer son entretien : nourriture et vêtements, lui donne un nom et la

---

<sup>2</sup> Témoignage de M. Gaudry

<sup>3</sup> On donne souvent aux petits garçons le nom du Prophète (Mohamed) ou celui d'un marabout, car ils sont considérés comme préservant ceux qui les portent.

marier. Il a sur elle le droit de correction, mais ne l'exerce que rarement ; il la traite même avec douceur, surtout lorsqu'elle est enfant.

La fillette est placée sous la garde de sa mère. Au décès de celle-ci, elle est confiée à la plus proche parente de la ligne maternelle, généralement sa grand-mère, si cette femme ne veut pas s'en occuper ou si elle ne convient pas aux membres de la famille paternelle, ces derniers peuvent demander à la *Jmâ'a* de la remplacer par une autre qu'ils proposent. Dans le village de Manaâ, lorsque la grand-mère maternelle ne veut pas exercer son droit de garde, elle choisit, elle-même, la personne à laquelle elle juge bon de le transmettre.

De même que c'est la mère qui allaite son enfant, c'est elle qui l'éduque et l'instruit, ou plus exactement, qui procède à son dressage économique et social, questions dont le père se désintéresse complètement. Elle lui enseigne des valeurs tels que la douceur, le respect de ses parents et des vieillards, obéissance, activité, et l'initie à la connaissance des travaux qui lui incomberont un jour (Gaudry, 1998 : 78).

A six ou sept ans, la jeune aurassienne commence à porter son petit frère ou sa petite sœur sur le dos, à faire des courses et à mener paître les chèvres. Elle passe environ trois à quatre années de sa vie dans la condition bergère.

Vers dix ans, sa mère l'envoie chercher de l'eau et des fagots, puis graduellement, lui enseigne à vaquer aux occupations du ménage, à « remuer » le couscous, à préparer la cuisine, à filer, à tisser et à faire tout ce qu'elle fait elle-même (Gaudry, 1998 : 78). Autrement dit, nous remarquons et à un âge précoce qu'elle est une vraie petite femme pleine d'ardeur au travail.

Les filles ne vont pas à l'école, l'instruction n'étant obligatoire que pour les garçons. Leurs pères n'en manifestent, en général, aucun regret, non qu'ils s'opposent à les mettre dans des classes mixtes, mais parce qu'ils considèrent comme impossible de les distraire de leur rôle économique.

Toutefois un fait marquant, les jeunes filles jouissent de plus de liberté que les femmes mariées ; elles sont moins étroitement surveillées, dansent en public, lorsqu'elles sont très jeunes et peuvent même chez les *Abdaoui*, notamment à Chir et à Thniet el-Abed causer avec des hommes au dehors.

Cela ne signifie pas qu'elles ne soient guère protégées, suivant la loi toute insulte à l'adresse d'une jeune fille est punie d'amende et le viol est sanctionné par un meurtre car il crée un droit de vengeance pour les parents ou par le paiement d'une amende variable, après arrangement devant la *Jmâ'a*.

Un autre fait marquant que Gaudry cite dans son ouvrage (1998 : 80), c'est le respect que les chaouias professent à l'égard de leurs parents, il se traduit, entre femmes, de diverses manières : lorsqu'elles vivent ensemble, la fille décharge sa vieille mère des besognes pénibles, la consulte et tient compte de ses avis, mais le sentiment qui domine leurs rapports

est l'amitié. La fille rend à sa mère l'affection profonde qu'elle en reçoit, entre elles, existent une sympathie, une affinité, que précise leur habitude de pactiser l'encontre de l'homme et que renforce le temps.

#### **4. La femme mariée**

##### **4.1 Le choix de l'époux**

Un vieux proverbe Chaoui dit que « pour une fille, il n'y a que le mariage ou la tombe ». Il est à remarquer que les célibataires sont très rares dans les Aurès à cette époque-là seules peuvent renoncer au mariage, les jeunes filles qui appartenaient à des familles maraboutiques, elles ne peuvent s'allier qu'à des descendants de marabouts.

De même que la Kabyle ou l'Arabe (Hanoteau et Letourneax), mais contrairement à la Targuie, la Chaouia est mariée très jeune, généralement dès sa puberté. La précocité des unions s'explique par la pauvreté, les parents étant heureux d'alléger les charges du budget, par le souci du père de mettre fin à sa responsabilité et souvent aussi par la hâte que la jeune fille de contracter mariage, ce qui est pour elle la plus sûre façon de s'acheminer vers la liberté.

Quand la Chaouia est très jeune, c'est son père qui lui choisit un époux. Dès qu'elle a dépassé l'âge de la puberté, elle se charge souvent de le trouver elle-même, ses allées et venues hors de chez elle lui permettant de rencontrer des jeunes gens dans la campagne ou les jardins.

Les filles voilées ont toutefois moins de liberté que les autres, ce sont les femmes de leur entourage qui vantent aux prétendant leur beauté, leur habileté à tisser la laine, l'abondance et le poids de leurs bijoux.

L'union est presque toujours conclue avec un Chaoui, exceptionnellement avec un Arabe établi dans les Aurès, le goût d'indépendance de l'Aurassienne ne s'accommoderait pas de la vie imposée par les Arabes à leurs femmes (Gaudry, 1998 : 81).

##### **4.2 Les fiançailles**

Le jeune homme, dès qu'il fait son choix d'une femme, informe son père à défaut sa mère, quelque autre vieille femme ou son ami de sa décision et le charge d'entrer en pourparlers avec le père de la jeune fille. Une conversation s'engage et les conditions du mariage sont fixées. Le jour même où l'accord intervient, le jeune homme est reçu chez sa fiancée, à laquelle il offre un bijou, par l'intermédiaire de sa future belle-mère. Le cadeau fait par le jeune homme ou l'échange de cadeaux entre jeunes gens marque le début des fiançailles (Gaudry, 1998 : 86).

La période des fiançailles n'a pas de durée déterminée. Elle peut être de plusieurs années (notamment dans le cas où le père promet sa fille au moment de la naissance) ou de quelques heures. Les coutumes dans les Aurès ne fixent pas d'âge pour la conclusion de l'union mais interdit la consommation du mariage des impubères. Donc les filles sont mariées très tôt parfois, à partir de 13 ans.

Le travail sur la femme chaouia ne peut s'arrêter là, car il y a énormément de choses à dire et à relater. Cependant, nous nous arrêtons à ces quelques points afin de montrer que l'histoire de la femme dans les Aurès du début du XXe siècle a été marquée par la soumission, la non instruction, la charge du travail dès son jeune âge, son mariage à un âge précoce, son statut n'est nullement considéré, bien au contraire, d'ailleurs, dès sa naissance elle ne fait pas le bonheur de la famille, encore moins du père malgré son indifférence.

Nous remarquons aussi qu'il y a une sorte de liberté dans la vie de la femme chaouia, elle sort, elle peut rencontrer des jeunes gens, elle met rarement le voile, elle peut choisir son époux, etc.

### 5. Tillion et sa mission

Après Gaudry M., une autre ethnologue nous a interpellés par son travail original d'une chercheuse envoyée en Algérie pour une mission et plus précisément dans les Aurès entre 1934 et 1940, en l'occurrence Germaine Tillion (2003 : 14-51), marquera une autre période de l'entre-deux guerres dans la région des Chaouia.

La mission confiée à G. Tillion avec son amie Thérèse Rivière, sur recommandation de leur directeur de recherche, où elles ont quitté Paris décembre 1934 pour atterrir dans la région des Aurès au Nord-Est de l'Algérie. Thérèse Rivière devait y rester deux ans pour y étudier l'aspect matériel de la culture des habitants de la région ; Germaine Tillion, elle, hormis quelques incursions à Paris, y poursuivait ses recherches jusqu'en mai 1940.

Tout au début de la mission, Germaine Tillion et Thérèse Rivière ont voyagé de concert ; ensuite, elles ont établi des camps de base séparés, mais en gardant contact par lettres, ou en se rendant visite de temps en temps et au cours de tournées communes.

Les deux ethnologues ont mené depuis leur installation dans la région une longue enquête dans le rude massif des Aurès à la lisière du Sahara, elles ont pris environ les 120 photos en noir et blanc décrivant la région des Aurès, ces photos ont été exposées à Montpellier au Pavillon populaire. Leur travail commun était sur les 60000 Chaouias, elles ont mis la lumière sur une population berbère qui conservait une économie agropastorale organisée autour de *Guelâ'a*, greniers collectifs où les populations berbères stockaient leurs nourritures.

Les deux femmes se déplaçaient à dos de mulet dans les montagnes traversées de gorges et dépourvues de route où la présence coloniale française se résume à un administrateur et quatre gendarmes selon les quelques photos en noir et blanc exposées à Montpellier. Notons que les deux premières années, les deux jeunes femmes les ont passées ensemble en étant totalement intégrées dans la société chaouia (Tillion, 2003 : 14-51).

Selon toujours les photos exposées au Pavillon populaire de Montpellier, nous pouvons dire que G. Tillion donne à voir une société traditionnelle dans les Aurès, elle montre aussi comment la colonisation a clochardisé une société préservée et conservée en la déstabilisant (le site Inumiden). A la fin de l'exposition, une phrase inscrite en noir et blanc résume son parcours

douloureux : « j'étais dans les Aurès avec un sentiment de sécurité complète. La sauvagerie c'est en Europe que je l'ai apprise. A Ravensbrück, vraiment, nous avions à faire à des sauvages » (le site Inumiden).

## 6. L'ethnologue dans les Aurès

Pour revenir à son installation au pays des Chaouia, G. Tillion a ramené avec elle un matériel encombrant et un programme de travail très ambitieux. Elle s'installe chez les *Ah-Abderrahmane de Kebach*, dans le douar de *Tadjemout*, il s'agit du plus petit, du plus pauvre et le moins accessible de l'Aurès, donc le plus éloigné des représentants de l'ordre, à 14 heures de cheval d'Arris, le centre administratif le plus proche. Pour elle : « On entrait en ethnographie comme on entre en religion avec de grands principes, du recueillement, et le goût des macérations » (Tillion, 2000 : 19).

Durant les années de 1934 à 1937, puis de 1939 à 1940, elle suit ses missions successives où elle suit toujours cette tribu chaouïa semi-nomade dans ses déplacements, elle nous confie ce qui suit :

Les gens de cette région étaient à la fois éleveurs et cultivateurs, car ni l'élevage ni la culture ne pouvaient les nourrir. Ils étaient donc semi-nomades : l'hiver ils vivaient au Sahara, l'été tout en haut des cimes, et en mi-saison dans les gourbis qui avoisinaient la guelaâ : forteresse où ils stockaient leurs récoltes. (Tillion, 2000 : 111)

Elle suit ses déplacements qui, chaque été, cheminent sur 200 kilomètres jusqu'à la montagne du Djebel *Bous* et, en compagnie de Thérèse Rivière, assiste aux cérémonies de mariage et de circoncision. Elle s'attache à reconstituer la généalogie de chacune des familles, où elle note qu'histoire et mémoire sont présentes depuis des siècles précédents en dépit de l'hostilité des lieux et de la vie elle-même : « Sur environ deux siècles en y joignant tous les événements retenus par les mémoires » (Tillion, 2000 : 19)

Elle a appris à connaître les habitants et leur territoire, étudie les relations entre les sexes, les lignées, la vie économique et les aspects matériels, le statut de la femme Chaouia et la transmission du patrimoine.

Au passage, les Imouqqranen (« Grands Vieux ») venaient me saluer, boire une tasse de café avec moi, et ensuite, en leur compagnie, je reconstituais des généalogies, j'évaluais - selon les pluies - la survie probable des chèvres et les rendements des semis d'orge ou de blé dur, j'assistais aux répartitions des corvées, à l'épluchage des affaires d'honneur, j'apprenais avec qui telle fille devait se marier et qui elle épousait finalement, pourquoi telle famille s'était brouillée avec telle autre, avec quels compagnons chaque membre de la population active allait s'associer pour labourer sa part de terres collectives, comment ensuite il répartirait sa récolte, avec qui finalement il devrait la manger. J'apprenais surtout à écouter ce que chacun me disait, à ne pas savoir d'avance ce qu'il allait me répondre, et à garder secret ce qui devait l'être. (Tillion, 2000 : 110)

Cette fréquentation intime des lieux et des Chaouïa a permis à l'ethnologue de comprendre parfaitement comment la communauté chaouïe est structurée, le mode de vie et surtout la

place de la femme dans la société. Des centaines de photos de femmes sont prises évoquant ainsi ce que M. Gaudry a pu relever durant son passage dans les Aurès.

En dépit de toutes les conditions si difficiles, nous pensons que Tillion fut très bien accueillie et que les Aurassiens sont tout de même des gens pacifiques et tolérants : en l'acceptant et l'aidant dans ses missions au point, l'ethnologue apprenait que telle ou telle fille allait se marier et même qui elle allait épouser. Cela dit grâce à ce lien étroit entre cette société et elle, elle a énormément appris de la communauté chaouïe.

Entre ses deux longs séjours dans l'Aurès, du printemps 1937 à l'été 1939, elle fréquente à nouveau les cours de *Marcel Mauss* et de *Jean Marx*, ceux d'*Emile Destaing* aux Langues Orientales, et découvre ceux de *Louis Massignon* qui deviendra son deuxième directeur de thèse et un ami proche pour la vie.

Elle obtient, en 1939, le diplôme des Hautes-Etudes avec un mémoire sur *La morphologie d'une république berbère : les Ah-Abderrahman transhumants de l'Aurès méridional*. L'étude exhaustive des institutions de cette tribu et de chacune des familles qui la composent est le sujet de la thèse principale qu'elle projette de présenter en Sorbonne, la thèse complémentaire traitant de l'ensemble des tribus du pays Chaouïa (Tillion, 2000 : 10).

Mais les 700 pages déjà rédigées de sa thèse et ses documents de travail disparaîtront en 1945 au camp de Ravensbrück. Et c'est seulement en l'an 2000 que paraîtra *Il était une fois l'ethnographie* le livre qui retranscrit, à partir de ses souvenirs et des bribes de documents sauvegardés, son expérience d'ethnologue dans les Aurès, enrichie de soixante années de réflexion.

Le 28 mai 1943, alors que Germaine Tillion est détenue à Fresnes, les objets qu'elle-même et Thérèse Rivière avaient rapportés de leurs missions sont présentés au Musée de l'Homme, et le resteront jusqu'en mai 1946, dans une exposition « *Les collections de l'Aurès* » ouverte à l'initiative de leur collègue *Jacques Faublée*.

## 7. Anna Greki : Le temps des engagements

### 7.1 Parcours d'une combattante

Autre femme chaouïa de naissance voit le jour durant les années 30, une autre femme incarnant une autre voix/voie. Une poésie et un engagement dans la lutte pour l'indépendance.

De son vrai nom, Colette Anna Grégoire, épouse Melki. Après une enfance dans les Aurès, elle déménage avec ses parents à Collo où son père était instituteur à l'école d'indigène. Plus tard, elle se solidarise avec la lutte de libération nationale et devient militante du FLN. Arrêtée en 1957 par les paras de Massu elle est enfermée à Barberousse (Serkadji), prison civile d'Alger, puis expulsée d'Algérie.

Son recueil le plus connu fut publié en 1963 sous le titre *Algérie capitale Alger*. Un autre recueil fut publié à titre posthume. Il s'agit de *Temps forts*, sorti chez Présence Africaine en 1966. Elle a également publié d'autres textes poétiques dans *Révolution Africaine* (hebdomadaire créé à Alger en 1963 par le FLN) en 1966 et dans d'autres revues. Ayant repris parallèlement ses études, elle a occupé un poste de professeur de littérature française au lycée Emir Abdelkader après avoir achevé sa licence en 1965 (Belloula, 2006 : 188-189).

Anna Greki est l'une des premières femmes et, surtout, l'une des premières poétesses algériennes à avoir pris la parole. En même temps que son engagement militant et volontariste, l'histoire de la poétesse est tracée dans une chronique morcelée de son enfance et de sa vie dans le massif aurassien. L'attachement profond à la terre natale est plusieurs fois chanté, notamment dans un poème intitulé *Manâa*. Elle décède le 6 janvier 1966 à la suite d'une hémorragie (le site Vitamedz).

Née dans un contexte difficile, celui de l'oppression traditionnelle qui l'a confinée dans un monde clos, puis par l'oppression coloniale, cette écriture s'est révélée être une arme qui fit de la poésie une voix opportune pour réclamer justice. Empruntée par des voix qui vont s'affirmer dans le paysage littéraire algérien, cette première poésie se dévoile comme une interrogation, une quête identitaire, une affirmation de soi. Et parmi ces voix, rebelles, imposantes et révoltées, celles de Jean Amrouche, Jean Sénac, Aba Nourredine, Bachir Hadj

Ali mais aussi Anna Gréki, lesquels sont les précurseurs de cette écriture originelle, solitaire qui s'est manifestée à une époque où le contexte socioculturel rendait difficile la prise de parole dans une Algérie colonisée. Et l'un des poètes majeurs de cette Algérie, Anna Gréki qui consacra dans une écriture sensible et affranchie le plus bel hommage à son pays natal (Belloula, 2006 : 190).

L'intérêt porté à cette femme s'est manifesté à travers un passage d'un autre écrivain-poète Abdarrahmane Djelfaoui où il confie au sujet d'A. Greki : « Elle mourut à l'âge de 33 ans, mais elle avait laissé derrière elle une vie pleine. Je ne m'intéresse pas à la biographie ordinaire de la personne, mais je vais « explorer » le profil et l'intérieur de cette femme combattante ». (Djelfaoui, 2014)

## 7.2 Le chant de Manaa : révolte d'une femme chaouia

Anna Greki est l'une des premières femmes et surtout l'une des premières poétesses algériennes à avoir pris la parole. Elle choisit pour cela un pseudonyme, suivant ainsi une sorte de tradition inaugurée par Assia Djebar et qui se perpétue jusqu'à nos jours.

En même temps que son engagement militant et volontariste, l'histoire personnelle de la poétesse est tracée dans une chronique morcelée de son enfance et de la vie dans le massif aurésien. L'attachement profond à la terre natale est plusieurs fois chanté, notamment dans un poème intitulé "Menaa" (le site Tipaza) :

Mon enfance et les délices  
Naquirent là

A Menaâ - commune mixte Arris  
Et mes passions après vingt ans  
Sont le fruit de leurs prédilections  
Du temps où les oiseaux tombés des nids  
Tombaient aussi des mains de Nedjaï  
Jusqu'au fond de mes yeux chaouïa. (Belloula, 2006 : 188)

Le vécu quotidien dans la terre natale, le tissage amoureux et tendre du quotidien justifient l'engagement politique; l'amour de la vie, des autres, des camarades, met en place une projection heureuse dans le futur malgré le présent entaché par la guerre, la violence et la haine.

Ce sera un jour pareil aux autres jours  
Un matin familial avec des joies connues  
Eprouvées parce qu'elles sont quotidiennes. (Belloula, 2006 : 188 )

Dans ce cadre, la poésie se transforme en arme, en moyen de rétablir la justice et avec elle, une société plus humaine :

Avec des mots brûleurs du ciel  
Avec des mots traceurs de route  
Qui font du bonheur une question de patience  
Qui font du bonheur une question de confiance. (Nassira Belloula, 2006 :189)

Femme, elle est attentive à la lutte des militantes aux côtés de leurs maris, de leurs frères, de leurs pères. Elle décèle et met en avant la participation de ces femmes, même dans le silence et l'effacement imposé par la société :

Et ces femmes fières d'avoir le ventre rouge  
A force de remettre au monde leurs enfants  
A chaque aube, ces femmes bleuies de patience  
Qui ont trop de leur voix pour apprendre à se taire. (Belloula, 2006 : 190)

Elle dit aussi le courage des mères, à travers des images saisissantes qui soulignent la persévérance de celles-là :

Forte comme une femme aux mains roussies d'acier  
Tu caresses tes enfants avec précaution  
Et quand leur fatigue se blesse à ta patience  
Tu marches dans leurs yeux afin qu'ils se reposent. (Belloula, 2006 :190)

Triomphe et force de la femme, qui prend en charge en plus de son destin, celui de ses enfants. La poétesse est d'ailleurs très sensible à l'enfance qui l'entoure. Comme Jean Amrouche, elle lui prête une voix et elle dénonce sa condition durant la guerre et sa violence :

Colère devant l'enfant courant devant la guerre  
Jusqu'aux frontières

Depuis sept ans sans s'arrêter  
S'il ne se couche dans la terre (Belloula, 2006 :190 )

Ainsi la poésie d'Anna Gréki laisse cependant entrevoir une maîtrise de la forme classique : les vers y sont présents même si elle s'en libère chaque fois que la nécessité d'un rythme interne dicté par la révolte ou le lyrisme de la célébration ou de la mémoire, se fait ressentir. Célébration de la jeunesse et de l'avenir, la poésie d'Anna Greki est un chant d'espoir tourné vers l'avenir.

La Chaouia domine la société des Aurès. Elle est à la fois la maîtresse du logis, cheville ouvrière des travaux, âme des réjouissances, prêtresse des vieux cultes, elle est le centre d'où rayonne toute activité.

Toujours dans cette époque, la condition de la femme pourrait être encore améliorée par des mesures d'ordre général susceptibles d'aider les habitants à mieux vivre. Mais cela ne se fera que très lentement. Le peuple de l'Aurès qui, malgré les apparences historiques, n'aspire qu'à conserver sa solitude laborieuse, vit tout près de la nature, replié sur lui-même et considère tout changement comme un étranger suspect qu'on n'agrée pas à la légère. Il aime ce qui est à lui : ses lois morcelées, ses Jmâ'a, ses mœurs. Il vit submergé par le passé, un passé avec histoire, un passé d'habitudes et de traditions, qu'il voit devant lui comme un mirage sans cesse renouvelé, et ce sont encore les sentiments de ses ancêtres qui le dominent. Peut-être même est-ce en cela que réside la principale cause de prestige de la femme.

Par cette étude, nous avons tenté à travers trois lectures différentes d'approcher un passé, une Histoire d'une région si belle et si esseulée, à cette époque-là. Loin d'être exhaustive, cette étude nous montre à quel point la richesse de la région et la richesse du patrimoine aurassien à tous les niveaux sont soumises à des recherches plus approfondies.

### Sources bibliographiques

- BELLOULA N. 2006. *Les Belles Algériennes*, Ed. Media-Plus, Constantine.
- DJALFAOUI A. 18.12.2014. Liberté (quotidien algérien).
- GAUDRY M. 1998. *La femme chaouia de l'Aurès*. Ed. Chihab, Alger.
- HANOTEAU A., et LETOURNEAX A. 1885. La Kabylie et les coutumes kabyles, revue africaine.
- INUMIDEN. « Aurès 1935, le portrait saisissant d'une société disparue ». [www.inumiden.com/atures-1935-portrait-saisissant-dune-societe-disparue/](http://www.inumiden.com/atures-1935-portrait-saisissant-dune-societe-disparue/) Consulté le 01 juin 2019
- MARÇAIS W., 1998. *Des parents ou alliés successibles en droit musulman*, Ed. Chihab. Alger
- MASQUERAY E., 1886. *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, Paris, Ernest-Leroux.
- MOULIERAS, 1929. *Le Maroc inconnu*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- NEGADI A. <http://atureschaouia.free.fr/geographie.htm> (archives), Consulté le 23 mars 2019
- TILLION G. 2003. *Une femme-mémoire : chapitre 1 Humanisme ethnographique dans les Aurès*, Ed. Autrement, Paris.
- TILLION G., 2000. *Il était une fois l'ethnographie*, Ed., Seuil. Paris
- TIPAZA. « Poésie algérienne d'expression française : Anna Greki ». [https://tipaza.typepad.fr/mon\\_weblog/2018/03/poesie-algerienne-de-langue-francaise-.html](https://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/2018/03/poesie-algerienne-de-langue-francaise-.html) le 27.03.2018 à 14h43. Consulté le 10 mai 2019
- VITAMINEDZ. « Biographie d'Anna Greki » [https://www.vitamedz.com/biographie-d-anna-greki/Articles\\_0\\_83703\\_0\\_1.html](https://www.vitamedz.com/biographie-d-anna-greki/Articles_0_83703_0_1.html) Consulté le 25 avril 2019
- WIKIPEDIA « Géographie de l'Aurès ». [https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_de\\_l%27Aur%C3%A8s](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_l%27Aur%C3%A8s)